

La sexualité à la Renaissance

(avec Gary Ferguson)

Paru dans Janine Mossuz-Lavau (dir.), Dictionnaire des sexualités, Paris, Laffont, 2014

Soumise à des impératifs sociaux contraignants, pour l'essentiel liés à la reproduction légitime, la sexualité à la Renaissance n'est pas l'objet du tabou qu'elle deviendra sous l'influence de la Contre-Réforme. Dans la lignée des conceptions de Galien (médecin grec du II^e siècle après J.-C., encore très suivi à la Renaissance), le corps humain est pensé comme le siège de désirs, et l'on soutient toujours volontiers, dans les milieux médicaux, que le plaisir de chacun des partenaires est nécessaire à la conception. La familiarité grandissante avec la culture antique accentue cette approche « naturaliste », d'autant qu'elle se diffuse auprès de larges couches de la population grâce à l'imprimerie (qui met à leur portée textes et images – y compris licencieux), et grâce au néoplatonisme, courant philosophique porté par les élites, qui réhabilite le désir : même si celui-ci, en fin de compte, est censé être sublimé, il entre dans le « plan de Dieu », là où la tradition augustinienne en faisait l'œuvre de Satan. Par ailleurs, la Réforme rejette le célibat des prêtres aussi bien que la vie cloîtrée, dénoncés à la fois comme ne faisant pas partie des enseignements du Christ et comme sources de souffrances inutilement imposées à des êtres humains. L'Église catholique, elle, ferme encore majoritairement les yeux sur les mœurs de son clergé, par laxisme autant que par impuissance, notamment dans les pays où les pouvoirs nationaux interfèrent dans son fonctionnement (ce qui est le cas en France). Le mariage, enfin, est de plus en plus vanté comme le meilleur « état » qui soit par des théoriciens, même s'il demeure, comme lieu d'un « compromis avec le diable », voué aux gémonies par de nombreux lettrés (la controverse reflétant leur accès croissant à la conjugalité, qui suit l'augmentation des charges laïques).

Les écrits et les arts figuratifs de la Renaissance reflètent ces tendances « libérales ». Le théâtre, la littérature narrative, la poésie, les traités de civilité, les libelles, l'histoire, la gravure, la peinture évoquent ou mettent en scène le désir sexuel, même si l'objectif avoué des auteurs n'est jamais sa promotion. La plupart en font un moteur extrêmement puissant des actions des individus, la démonstration pouvant être utilisée pour faire rire, mais aussi pour édifier et encore pour critiquer, voire salir (l'accusation de sexualité débordante, voire « contre-nature », demeurant l'un des outils les plus efficaces du combat politique).

Parallèlement, l'ascension de la classe lettrée, son désir de respectabilité, son poids de plus en plus grand dans les conseils de ville et les organes de l'État, sont à l'origine de divers phénomènes visant à une normalisation de la sexualité et de la conjugalité. La prostitution n'est plus conçue comme une activité naturelle devant être prise en charge par les municipalités. La « jeunesse » masculine, qui en était la grande bénéficiaire (tous statuts confondus, y compris ecclésiastique), et qui était aussi à l'origine de troubles divers (viols collectifs, charivaris – c'est-à-dire rançonnement des couples « non conformes » et humiliation des hommes non dominants), est reprise en mains. Les mariages contractés sans l'accord des parents (reconnus par l'Église, à qui le consentement des intéressés suffisait) sont soumis à de nouvelles contraintes par le Concile de Trente (1563), après avoir été interdits par l'édit royal de 1556, qui impose également – avec les moyens de contrôle de l'époque – la déclaration de grossesse pour les filles et les veuves non remariées.

Concrètement, il est impossible de généraliser... et très difficile de savoir. Chez les pauvres, les mariages sont tardifs (vers 25 ans), et la sexualité pré-nuptiale (avec précautions) est fréquente. Le mariage vient souvent, ici, officialiser une relation déjà existante ou une grossesse en cours, et il permet sa poursuite. Les enfants naturels ne sont pas encore abandonnés en masse, comme ils le seront au XVIII^e siècle ; ils conservent donc vraisemblablement des rapports avec leur mère, si ce n'est avec leurs parents. Dans les élites bourgeoises ou aristocratiques, au contraire, la sexualité des filles est soigneusement contrôlée en vue de mariages prévus de longue date et réalisés précocement, ou de la mise au couvent des filles « incasables » (qui n'est pas forcément synonyme d'absence de sexualité). Les unions sont ici des instruments de promotion sociale et/ou de gestion des patrimoines. La sexualité des conjoints, non choisie, est orientée vers la procréation dans les milieux les plus aisés – les autres étant eux aussi soumis à des impératifs professionnels. La différence d'âge peut être très grande entre les époux, les hommes se remariant souvent plusieurs fois avec des femmes toujours aussi jeunes, et la moindre maturité des filles étant théorisée dans les traités comme un gage de leur soumission. C'est donc dans ces milieux que se pratique l'essentiel des amours hors mariage (facilités, dans la noblesse, par les occupations très différentes des époux, notamment quand ils sont liés à la Cour ; plus difficiles dans les autres milieux). C'est là aussi, en conséquence, que sévit l'obsession masculine du cocuage qui, servie par un droit reconnaissant la « puissance maritale » et le « droit de correction », est souvent source de violences.

Quant au désir entre personnes du même sexe, il prend souvent des formes différentes de celles qui sont les plus courantes aujourd'hui. Les pratiques pédérastiques de l'Antiquité gréco-romaine ont toujours cours, qui permettent à tout homme de poursuivre une relation avec un jeune homme imberbe, selon un modèle « universalisant » (pour reprendre le terme d'Eve Sedgwick). Pour les personnes cultivées, la redécouverte et la revalorisation de la civilisation ancienne par les humanistes apporte à ces pratiques un soutien philosophique – notamment Platon – et imaginaire – récits et figures mythologiques tels que l'Androgyne, Hermaphrodite, Achille et Patrocle, Apollon et Hyacinthe... ainsi que personnages historiques comme Jules César, Hadrien et Antinoüs... Elles sont également confortées par un certain courant de la pensée médicale (inspirée de Galien et d'Hippocrate), qui considère le sexe biologique comme un *continuum* (ce que Thomas Laqueur, dans *La Fabrique du sexe*, appelle le modèle du sexe unique), plutôt que fondé sur un dimorphisme absolu (selon le modèle de la « différence incommensurable » qui triomphera à partir du XVIII^e siècle). Ce modèle, qui conçoit la masculinité et la féminité en termes de degré plutôt que d'opposition, admet aussi la possibilité du passage d'un individu d'un pôle vers l'autre. Dans son *Journal de voyage*, par exemple, Montaigne raconte le cas, décrit également par Ambroise Paré, d'une jeune femme, Marie, devenue homme quand « ses outils virils se produisirent », et à qui l'on donne alors officiellement le nom de Germain. Le développement physique des garçons est du reste plus ou moins pensé sous cet angle, ceux-ci étant considérés, avant la poussée de la barbe, comme proches du féminin. Ainsi, si la sodomie est condamnée par le droit civil et canon et réprimée comme un crime « contre nature », des pratiques homosexuelles font néanmoins partie intégrante des structures sociales et des mentalités de l'époque.

La Renaissance nous livre aussi des témoignages qui suggèrent que certains individus sont caractérisés par un désir sexuel exclusivement et durablement homosexuel, perçu comme un trait faisant partie de leur nature, c'est-à-dire, par une forme d'homosexualité non pas

« universalisante » mais « minorisante » (E. Sedgwick). Signalons ici les nouvelles comiques et grivoises de Bandello (I, 6) et de Boccace (*Decameron*, V, 10) ou les sonnets amoureux de Michel-Ange. La seule voie licite pour l'expression de l'amour entre les hommes est alors l'amitié, même si les descriptions de celle-ci peuvent facilement paraître teintées d'érotisme au lecteur moderne. C'est le cas de l'essai de Montaigne, « De l'amitié », dont les couches successives de composition révèlent l'évolution de la pensée de l'auteur, qui en vient presque à voir dans l'absence d'échange sexuel un défaut. Quant au roi Henri III et à ses fameux « mignons », s'il est indéniable que les détracteurs qui les accusent de dépravation sexuelle agissent souvent par motivation politique, il est non moins clair que le monarque et ses favoris ne sont pas sans apporter de l'eau à leur moulin : comportements en décalage avec les codes de masculinité de l'époque, signes d'intimité provoquant la rancœur de ceux qui en étaient exclus, usage d'une poésie de cour déployant les *topoi* de la passion amoureuse...

Les relations érotiques entre femmes sont peut-être moins marquées par des considérations hiérarchiques, même si des structures pédérastiques semblent avoir existé (relations entre une jeune femme et une femme plus mûre, d'un rang social plus élevé, ou plus expérimentée). C'est sans doute Brantôme – dans le second livre du *Recueil des dames*, connu sous le titre *Dames galantes* – qui nous a laissé la série de mentions la plus remarquable concernant des relations lesbiennes à la Cour, inspirée tant d'anecdotes dont il avait vent que de ses lectures de la littérature ancienne (Lucien, Martial). Ces pages sont certes hantées par la question de la pénétration et l'affirmation de l'infériorité du godemiché par rapport au « membre viril » ; il n'empêche qu'on y lit aussi pour ces femmes indépendantes une admiration évidente et, à travers la réécriture de Lucien, une valorisation d'autres plaisirs, non-phalliques, qu'elles disent supérieurs. Chez Brantôme, enfin, on rencontre une Sappho lesbienne, alors que la plupart des humanistes la présentent comme ayant chanté l'amour hétérosexuel.

Une relation entre deux femmes nobles est célébrée par Jodelle et Ronsard ; une élégie attribuée à ce dernier aborde le même sujet en termes de mariage et de séparation forcée quand l'une des femmes doit se marier avec un homme (« Ainsi qu'on voit la veuve tourterelle »). Pour éviter ce sort et accéder aux privilèges réservés aux hommes, certaines femmes du peuple ont recours au travestissement, qui permet la vie commune, voire, effectivement, le mariage. Montaigne décrit un tel cas à Montier-en-Der, où une femme, démasquée et refusant de « se remettre en état de fille », a été pendue. Plus tard, à Rome, il entendra parler d'un groupe d'hommes d'origine ibérique, exécutés pour avoir célébré des mariages homosexuels dans une des églises de la ville (*Journal*).

Gary Ferguson & Éliane Viennot

Bibliographie

- Ferguson, Gary, *Queer (Re)Readings in the French Renaissance : Homosexuality, Gender, Culture*, Aldershot, Ashgate, 2008.
- Laqueur, Thomas, *La Fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.
- Lhoest, Benoît, *L'Amour enfermé : sentiment et sexualité à la Renaissance*, Paris, Orban, 1989.